

ASIE / PACIFIQUE

**PARC NATIONAL DE PHONG NHA – KE BANG
(Renomination et extension du “Parc national de
Phong Nha-Ke Ban”)**

VIET NAM



Vue du chemin de la Cave du paradis - © UICN Josephine Langley

CANDIDATURE AU PATRIMOINE MONDIAL – ÉVALUATION TECHNIQUE DE L’UICN

PARC NATIONAL DE PHONG NHA-KE BANG (VIET NAM) – ID 951 Rev

RECOMMANDATION DE L’UICN AU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL: Approuver l’extension au titre des critères naturels.

Principaux paragraphes des Orientations:

Paragraphe 77 Le bien proposé remplit les critères naturels du patrimoine mondial.

Paragraphe 78 Le bien proposé remplit les conditions d’intégrité et les obligations de protection et de gestion.

Contexte: Le bien actuel du Parc national de Phong Nha-Ke Bang (PN PNKB) a été inscrit en 2003 sur la Liste du patrimoine mondial au titre du critère (viii). À l’époque, le Comité avait encouragé l’État partie à revoir les limites et à engager un dialogue avec la République démocratique populaire lao (RDP lao) concernant les possibilités de collaboration transfrontière avec le site voisin de l’Aire de conservation nationale de Hin Namno (Décision 27 COM 8C.8). En 2004 et 2005, une étude de l’état de conservation a mis en lumière la nécessité de réaliser des études d’impact sur l’environnement avant de mettre en œuvre des activités de développement. Le bien a été proposé à nouveau en 2010 au titre des critères (viii) et (x) et la proposition a été renvoyée en 2011. Le renvoi a été fait parce qu’elle ne remplissait pas les conditions d’intégrité ni les obligations en matière de protection et de gestion et qu’elle soulevait des préoccupations particulières concernant l’application laxiste de la loi et le prélèvement illégal de bois et de produits forestiers non ligneux (PFNL) y compris d’espèces sauvages en danger, et parce que l’extension proposée du bien n’était pas encore effective (Décision 35COM 8B.12). L’attention du Comité est attirée sur l’évaluation précédente du PN PNKB réalisée en 2011 par l’UICN (WHC11-35com-inf.8B2). En juillet 2013, le parc national a été agrandi pour atteindre une superficie de 126 236 ha, et le présent dossier concerne un site agrandi proposé au titre des critères (ix) et (x) additionnels pour la biodiversité et une zone tampon agrandie.

1. DOCUMENTATION

a) Date de réception de la proposition par l’UICN:
18 mars 2014

b) Informations complémentaires officiellement demandées puis fournies par l’État partie: En septembre 2014, à la suite de sa mission d’évaluation, l’UICN a écrit à l’État partie pour s’informer des mesures prises par celui-ci pour faire cesser le braconnage, ainsi que pour recevoir des informations sur l’état et les impacts potentiels d’un projet de construction d’un téléphérique dans le bien. L’État partie a répondu en décembre 2014.

Suite à la réunion du Groupe d’experts du patrimoine mondial de l’UICN, une autre lettre a été envoyée à l’État partie demandant une mise à jour sur le projet de téléphérique et des documents prouvant qu’une évaluation d’impact sur l’environnement avait été réalisée pour ce projet de développement ainsi qu’une carte indiquant le tracé. L’État partie a fourni des réponses supplémentaires le 29 janvier 2015.

c) Littérature consultée: Diverses sources, y compris les références consultées à l’époque de l’évaluation de 2011 du Parc national PNKB. D’autres références comprenant Moulds, T.A., Pham, D.S., Mouritz, R. (2010) **Preliminary Survey of Cave Fauna in the Phong Nha-Ke Bang World Heritage Site, Viet Nam.** Unpublished report to GTZ, May 2010, pp 34 Golovatch S, Geoffroy JJ & Vandenspiegel D. (2013) **On several new species of the millipede family Glomeridae from Viet Nam (Diplopoda: Glomerida).** *Arthropoda Selecta*, 22(3): 201-206. Clark, B. (2013)

IUCN Conservation Outlook Assessment, Phong Nha-Ke Bang National Park
<http://www.worldheritageoutlook.iucn.org>. Accessed March 2015. Worboys, G. (2012) **Phong Nha-Ke Bang National Park, World Heritage Management Planning Requirements Mission Report.** IUCN, Gland. Le Trong D., Do Tuoc, Dinh Huy Tri, Le Thuc Dinh and Dang Ngoc Kien (2009) **Census of Southern white-cheeked crested gibbons in U Bo and adjacent buffer zone forests, Phong Nha-Ke Bang National Park, Bo Trach District, Quang Binh Province, Viet Nam.** *Fauna and Flora International (FFI) – Viet Nam Primate Programme.* Haus T., Vogt M., Forster B., Thanh Vu N., and Ziegler T. (2009) **Distribution and Population Densities of Diurnal Primates in the Karst Forests of Phong Nha-Ke Bang National Park, Quang Binh Province, Central Viet Nam.** *International Journal of Primatology* 30:301–312. Vu Dinh Thong et al. (2012) **Biodiversity survey of bats in and around the Phong Nha-Ke Bang National Park, Quang Binh, Viet Nam.** Gebert, R (ed). (2012) **Gender-Poverty-Ethnicity: the challenge of social inclusion conservation planning for the PNKB.** Hubner, A and Truong Si Hong Chau (editors). (2013) **Sustainable Tourism.** Johnson, I, and Nguyen Thi Ngoc Anh (eds). (2012) **Green VDP: Participatory and conservation-oriented village development planning process. Practical experience, challenges and lessons learnt.** Nguyen Thi Ngoc Anh (ed). (2013) **Livelihoods.** Viet Nature (2013) **Action plan for strengthening forest law enforcement and wildlife management in Phong Nha-Ke Bang National Park Region and Quang Binh Province.** Wildlife Conservation Society (2013) **Forest Law**

Enforcement and Wildlife management status survey in PNKB Region and Quang Binh Province. Korte, A at al. (2011) **Buffer Zone Development Plan 2011-2020, visioning 2030.** Hubner, A., Phong, L. T., Chau, T. S. H. (2014) **Good governance and tourism development in protected areas: The case of Phong Nha-Ke Bang National Park, central Viet Nam.** Koedoe, 56(2).

d) Consultations: 19 évaluations théoriques reçues. La mission a également rencontré les représentants du Conseil de gestion du PN PNKB (directeurs et personnel de haut rang); du Comité du peuple de Quang Binh; de l'Armée vietnamienne des frontières; de British Cave Explorer Association; de la Banque de développement allemande KfW; de l'Institut de planification et inventaire des forêts du Viet Nam; de l'UICN Viet Nam; de TRAFFIC; et du Comité national du Viet Nam pour l'UNESCO. La mission a rencontré des membres importants du personnel du bien, notamment des rangers et du personnel de la grotte du Paradis. Des réunions ont aussi eu lieu avec des intérêts du secteur privé: Oaxalis Company et Sun Spa Resort, ainsi qu'avec des représentants des communautés locales.

e) Visite du bien proposé: Josephine Langley et Hag Young Heo, 11 - 18 août 2014

f) Date à laquelle l'UICN a approuvé le rapport: Avril 2015

2. RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

Le Parc national de Phong Nha-Ke Bang (PN PNKB) se trouve dans la province de Quang Binh, au centre-nord du Viet Nam et ses limites longent la frontière avec la RDP lao, grossièrement sur un axe nord-sud. La nouvelle proposition, si elle est approuvée, fera passer le bien de 85 754 ha à 123 326 ha et il deviendrait contigu, sur ses limites occidentales, avec l'Aire de conservation de Hin Namno, en RDP lao voisine. L'extension du parc national et de sa zone tampon a été classée légalement par décision du Premier Ministre, en juillet 2013.

La nouvelle proposition suggère également une augmentation de la zone tampon, de 203 245 ha à 220 055 ha, en dehors du bien proposé. La zone tampon se compose de 13 communes qui sont limitrophes du site existant et de l'extension proposée. Selon le dossier de la proposition, les objectifs et les fonctions de la zone tampon sont décrits dans le plan d'investissement pour le PN PNKB (2002) et sont axés sur la réduction des impacts anthropiques sur le parc national.

Le bien a été inscrit en 2003 pour ses valeurs géologiques, notamment le karst calcaire et les réseaux de grottes et caractéristiques associés. Depuis l'inscription, d'autres grottes ont été explorées et étudiées. Par exemple, la grotte de Son Doong, découverte en 2009, est censée contenir le plus grand passage du monde, à l'intérieur d'une grotte, en

termes de diamètre et de continuité, plus grand que dans les grottes du Bien du patrimoine mondial du Gunung Mulu, en Malaisie. Quelques-unes des nouvelles grottes découvertes et explorées se trouvent dans l'extension.

Cette nouvelle proposition et extension inclut les critères relatifs à la biodiversité (ix) et (x). Comme le mentionnait l'évaluation de l'UICN en 2011, le PN PNKB appartient à la province des Forêts ombrophiles indochinoises définie par Udvardy dans le biome des Forêts tropicales humides. Le parc possède des forêts primaires sempervirentes pratiquement non perturbées, karstiques et non karstiques, dotées d'une riche diversité biologique. Près de 94% du parc est couvert de forêts et 84% de celles-ci sont des forêts primaires. Les écosystèmes forestiers du PN PNKB, karstiques et non karstiques, entretiennent une diversité élevée de plantes et d'animaux dont de nombreuses espèces spécialistes du karst, de nombreuses espèces endémiques et plusieurs espèces menacées au plan mondial.

Les caractéristiques et attributs clés qui soutiennent le critère (ix) comprennent le complexe de forêts sempervirentes submontagnardes et de forêts sempervirentes tropicales humides au-dessus de 700 m ainsi que des forêts ombrophiles tropicales associées aux montagnes calcaires et non calcaires. Des cours d'eau pérennes et éphémères, ainsi qu'un système de rivières complexe au-dessous de la surface, relie les écosystèmes de surface aux écosystèmes souterrains où vivent des espèces d'oiseaux, de chauves-souris, d'invertébrés et de champignons dépendants d'eau douce. Les habitats des grottes doivent encore être intégralement répertoriés et explorés mais plusieurs espèces nouvelles pour la science ont été décrites. Les caractéristiques hydrologiques, les habitats pédologiques et l'élévation créent un patchwork complexe d'interactions et d'habitats riverains, de forêts calcaires et non calcaires. On estime qu'il y aurait 30% de recouvrement entre les espèces des habitats de montagne non calcaire et des forêts calcaire.

Concernant le critère (x), les valeurs proposées comprennent l'endémisme, les espèces menacées au plan mondial et des niveaux élevés de richesse en espèces de différents groupes taxonomiques: plantes vasculaires, mammifères (primates, chauves-souris, petits carnivores, rongeurs et espèces fossiles), poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens. Des arthropodes variés ont été observés mais pas intégralement inventoriés, comme des papillons (20% des 270 espèces du Viet Nam), des libellules et des araignées. Les études scientifiques ne cessent de découvrir de nouvelles espèces inféodées aux grottes.

Comme l'indiquait l'UICN dans son évaluation de 2011, le PN PNKB a une importance particulière pour la conservation des primates: sur les 9 espèces de primates que l'on trouve dans le parc (c.-à-d. 43% des 21 espèces de primates du Viet Nam), 7 sont menacées au plan mondial et il se pourrait que le PN PNKB possède les plus grandes populations viables et

protégées de 3 d'entre elles (le semnopithèque de Hatinh (EN), le douc (EN) et le gibbon à favoris blancs du Sud (EN)). Les autres espèces de primates sont: le loris lent du Bengale (VU), le loris paresseux pygmée (VU), le macaque brun (VU), le macaque à queue de cochon du Nord (VU), le macaque d'Assam oriental et le macaque Rhésus. Parmi les autres espèces de mammifères menacées au plan mondial que l'on trouve dans le PN PNKB, il y a la civette palmiste d'Owston (VU), et le bien abrite 46 espèces de chauves-souris (43% des 107 espèces de chauves-souris du Viet Nam).

La présence de plusieurs grands carnivores et autres grands mammifères – tigres, léopards, éléphants et

ours – que l'on trouvait autrefois dans le bien n'a pas été confirmée par des observations ou n'a pas été documentée depuis de nombreuses années (des décennies dans certains cas).

Le bien appartient à l'écorégion des Forêts ombrophiles annamites septentrionales ainsi qu'à deux écorégions d'eau douce (Annam septentrional et Annam méridional). Le point chaud de l'écorégion annamite est actuellement une lacune sur la Liste du patrimoine mondial. Cette nouvelle proposition correspond à la Zone d'endémisme de l'avifaune des plaines annamites et à quatre Zones clés pour la biodiversité (ZCB) dont trois sont des Zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO).

Tableau 1 (adapté du dossier de la proposition). Nombre d'espèces par taxon identifiées dans le PN PNKB

Taxons	Espèces dans le PN PNKB	Espèces menacées dans le PN PNKB	Espèces endémiques de la chaîne annamite	Espèces endémiques du PN PNKB
Plantes vasculaires	2651 / 2774	116 / 133	(427 endémiques du Viet Nam)	
Mammifères	154	48	9	3
Oiseaux	314	19	4	3
Reptiles	117	26	6	5
Amphibiens	58	7	2	-
Poissons	170	4	17	16/13
Total	813	104	38	24

Il vaut la peine de répéter que, malgré des découvertes récentes et continues de nouvelles espèces, les connaissances sur le PN PNKB sont encore remarquablement limitées. L'étude systématique de la biodiversité a commencé depuis moins de dix ans et beaucoup d'autres espèces seront probablement découvertes et répertoriées dans le PN PNKB. De fait, un grand nombre d'espèces de plantes et d'animaux, y compris des dizaines jusque-là inconnues, ont été enregistrées dans le bien depuis 15 ans: ainsi, le nombre d'espèces d'amphibiens et de reptiles connus a augmenté de 96 en 2000 à 137 en 2006, et l'analyse spatiale a suggéré que beaucoup plus d'espèces d'oiseaux pourraient être trouvées dans le bien que celles actuellement identifiées. En revanche, on sait peu de chose de l'état actuel des populations de certains grands mammifères, ni des valeurs pour la biodiversité de la zone tampon du bien et de l'Aire de conservation nationale de la biodiversité d'Hin Namno, en RDP lao, qui est contiguë au bien proposé.

La population est peu nombreuse dans le bien proposé mais environ 54 000 personnes vivent dans la zone tampon environnante. Plusieurs groupes ethniques minoritaires sont présents dans la région et deux villages Arem se trouvent dans les limites du bien existant. La population totale serait de 401 personnes dans 72 ménages. Il n'y a pas de villages dans l'extension proposée. À l'intérieur du bien, une petite superficie est assignée à deux villages, chacun ayant des espaces spécifiques alloués dans le cadre de contrats pour usage agricole et pour la cueillette des PFNL (plantes médicinales, miel, bois de feu).

3. COMPARAISONS AVEC D'AUTRES SITES

Le dossier de la proposition contient une analyse comparative mondiale axée sur les valeurs de biodiversité de l'extension proposée, sans doute parce que la valeur universelle exceptionnelle du bien existant a déjà été démontrée au titre du critère (viii). Ceci dit, le dossier souligne que le paysage karstique du bien étendu se prolonge en RDP lao et couvre une superficie beaucoup plus vaste d'environ 920 000 ha. Comme noté plus haut, depuis l'inscription du PN PNKB en 2003, la découverte et l'exploration d'autres grottes et caractéristiques karstiques se poursuit dans cette région éloignée de tout. L'exemple le plus connu est la grotte de Son Doong, découverte en 2009, ainsi que d'autres grottes récemment découvertes et explorées qui se trouvent dans l'extension proposée. Les valeurs pour le critère (viii) sont mieux documentées que précédemment et l'extension du bien a des attributs supplémentaires à l'appui du critère (viii) et renforce donc la valeur universelle exceptionnelle du bien.

En ce qui concerne les valeurs de biodiversité, l'analyse comparative du dossier compare un groupe logique de biens et, même s'il manque quelques détails, la majeure partie de l'information sur la richesse et l'endémisme des espèces est considérée raisonnablement exacte. En outre, la mission a constaté que la majeure partie des espèces décrites sont présentes dans le bien même si elles y sont, dans certains cas, extrêmement rares, qu'il n'y a pas eu d'observations depuis environ 20 ans (par exemple les tigres) et que certaines doivent être confirmées car les

données ont plus de 5 ans, période pendant laquelle le braconnage permanent pourrait avoir entraîné des extinctions localisées. L'analyse ne comprend pas d'information sur des sites et aires protégées non-inscrites au patrimoine mondial mais ayant des espèces inféodées aux grottes et au calcaire. Cependant, l'analyse comparative est considérée suffisante pour justifier l'importance biologique mondiale.

L'UICN rappelle qu'en 2011, l'évaluation du bien plus petit qui avait été proposé avait conclu de manière positive sur les valeurs de biodiversité d'après l'analyse comparative mondiale. Cette évaluation concluait « Avec 85 754 ha qu'il est prévu d'étendre à 125 000 ha dans un proche avenir, le PN PNKB est déjà plus de 15 fois plus grand que Puerto-Princesa et presque deux fois plus grand que Gunung Mulu et le Karst de Chine du Sud. Le PN PNKB, avec l'aire de conservation de la biodiversité de Him Namno voisine en RDP lao, est l'une des plus vastes régions d'habitat forestier intact sur karst calcaire que l'on trouve encore en Indochine. 94% du PN PNKB est couvert de forêts parmi lesquelles 84% sont des forêts primaires, le pourcentage de forêts primaires le plus élevé de toutes les aires protégées vietnamiennes.

En résumé, des travaux de recherche récents suggèrent que le PN PNKB lui-même est une région d'importance régionale et mondiale pour la conservation de la biodiversité, y compris celle de trois espèces de primates menacées au plan mondial. Le PN PNKB se trouve dans un point chaud très important pour la diversité biologique et fait partie d'une zone d'endémisme de l'avifaune qui n'est pas encore représentée sur la Liste du patrimoine mondial. Le PN PNKB englobe également une part considérable des valeurs de biodiversité d'une écorégion Global 200 et, du point de vue de la richesse et de l'endémisme des espèces végétales et

animales, égale ou surpasse plusieurs biens karstiques asiatiques inscrits sur la Liste du patrimoine mondial au titre du critère sur la diversité biologique. »

L'analyse comparative additionnelle réalisée par le PNUE-WCMC renforce les conclusions qui précèdent, à savoir que la biodiversité caractéristique du bien proposé semble être d'importance mondiale. Le PN PNKB contient des écosystèmes que l'on ne trouve pas encore sur la Liste du patrimoine mondial: l'écorégion des Forêts ombrophiles annamites septentrionales et l'écorégion prioritaire des Forêts humides de la chaîne annamite. C'est aussi l'une des dernières forêts humides d'Indochine en état relativement intact bien qu'elle soit menacée par des activités anthropiques. Le bien proposé présente un degré élevé de biodiversité, semblable à la diversité en espèces que l'on trouve dans des biens du patrimoine mondial se trouvant dans le même biome. Le tableau 2 ci-dessous a été mis à jour et axé sur des sites karstiques comparables du point de vue des valeurs de la biodiversité. Le bien pourrait aussi abriter plus d'espèces d'oiseaux que celles qui ont été décrites pour le moment, et plusieurs espèces nouvelles pour la science (y compris des poissons, des amphibiens et des reptiles) ont récemment été découvertes. Le bien proposé abrite quatre espèces de primates menacées, endémiques de la chaîne annamite (le semnopithèque de Hatinh et sa forme noire, le douc et le gibbon à favoris blancs) ainsi que d'autres espèces animales en danger telles que le muntjac géant, la panthère nébuleuse et le saola en danger critique.

Enfin, le PN PNKB est identifié comme une lacune dans la représentation des biens du patrimoine mondial, y compris dans une étude de 2013, comme un des biens du patrimoine mondial naturels et mixtes les plus irremplaçables, pas encore reconnu au titre des critères relatifs à la biodiversité.

Tableau 2. Comparaison du PN PNKB avec les biens karstiques du patrimoine mondial de la région et d'autres aires protégées du Viet Nam

Bien, État partie	Superficie totale (ha)	Critères naturels du patrimoine mondial	Espèces de mammifères	Espèces d'oiseaux	Espèces de reptiles	Espèces d'amphibiens	Espèces de poissons d'eau douce	Espèces de plantes vasculaires
PN PNKB, Viet Nam	123 326	viii, ix, x	154	314	117	58	170	2 744
<i>Ba Be, Viet Nam</i>	23 340	Liste indic.: viii, ix	81	234		48	107	1 268
<i>Cat Tien, Viet Nam (non karstique)</i>	71 935	Liste indic.: vii, ix, x	113	348	89	45	168	1 610
<i>Cuc Phuong, Viet Nam</i>	25 000	-	97	300	36	17	11	2 000
Trois fleuves parallèles au Yunnan, Chine	939 441	vii, viii, ix, x	173	417	59	36	76	6 000+
Lorentz, Indonésie	2 505 600	viii, ix, x	123	411	324	90	100+	?
Gunung Mulu, Malaisie	52 864	vii, viii, ix, x	81	270	55	76	48	3 500
Puerto-Princesa, Philippines	5 753	vii, x	30	91	18	10	?	800
Dong Phayayen – Khao Yai, Thaïlande	615 500	x	112	392		200+	?	2 500
Thungyai – Huai Kha Khaeng, Thaïlande	577 464	vii, ix, x	120	400	96	43	113	?
<i>Complexe forestier Kaeng Krachan, Thaïlande (proposé en 2014/2015)</i>	482 225	x	91	461	61	43	48	1 199

4. INTÉGRITÉ, PROTECTION ET GESTION

4.1. Protection

Le PN PNKB a été créé en 2000 et l'ensemble du bien étendu proposé appartient à l'État. L'assise juridique du bien découle d'une série de décisions du gouvernement qui assurent un cadre juridique adéquat. Le bien est placé sous le contrôle d'un conseil de gestion responsable devant le Comité provincial populaire (CPP) de Quang Binh. Le CPP coordonne la participation de différents ministères provinciaux et nationaux. Les autorités de district provinciales et locales gèrent la zone tampon du bien.

Dans son évaluation du PN PNKB existant, en 2011, l'UICN émettait des doutes sur l'efficacité de l'application des lois à la lutte contre le braconnage des espèces sauvages et le prélèvement illégal des produits forestiers, ce que la décision du Comité 35COM 8B.12 a renforcé. Un Plan d'application des lois est en place tout comme des accords de coopération interagences. Plusieurs catégories de rangers sont chargées de l'application des lois, et la police de patrouille des frontières accompagne aussi les rangers lors de patrouilles conjointes dans les zones frontalières entre le Viet Nam et la RDP lao. L'État partie a indiqué, en décembre 2014, différentes initiatives pour consolider la protection du bien contre le braconnage et le prélèvement illégal de produits forestiers, notamment une série de directives juridiques, une meilleure planification, des stratégies

de communication et la collaboration interagences. Néanmoins, ce problème reste très préoccupant pour le bien: des rapports récents confirment l'abattage illégal d'espèces d'arbres rares à haute valeur commerciale telles que *Dalbergia cochinchinensis* et *Nephelium chryseum*. Peu nombreuses sont les poursuites qui aboutissent et les amendes sont dérisoires en comparaison avec la valeur du bois ou des espèces sauvages prélevés illégalement.

L'UICN considère que le statut de protection légale du bien étendu proposé remplit cependant les obligations énoncées dans les Orientations. L'UICN exprime ses préoccupations concernant le braconnage et le prélèvement illégal des produits forestiers, et réitère que des mesures de contrôle efficaces sont essentielles pour protéger les valeurs de biodiversité du bien proposé.

4.2 Limites

Le bien proposé a été étendu en réponse aux appels passés de l'UICN et du Comité. L'extension assure un écosystème plus vaste et plus intact apportant une protection additionnelle aux bassins versants dont l'importance est vitale pour l'intégrité des paysages karstiques. Elle augmente la superficie du bien existant d'environ 46% et fait partie du même plateau karstique, couvrant des forêts pratiquement non perturbées et ajoutant des valeurs naturelles importantes au site, de sorte que l'ensemble constitue un bien beaucoup plus robuste. Les limites ont été repoussées vers le nord pour correspondre aux limites septentrionales de l'aire protégée voisine qui se trouve en RPD lao. Le PN PNKB a un système de gestion comprenant des zones intégralement protégées, des zones de restauration écologique et des zones de service/administratives. La zone tampon entoure l'ensemble du bien étendu au nord, à l'est et au sud, renforçant encore l'intégrité. Les terres immédiatement adjacentes au bien sont classées soit zones de protection des forêts, soit zones de protection du bassin versant. Ces deux formes de gestion des sols limitent les activités de développement et assurent une protection additionnelle contre les changements d'affectation des sols.

En résumé, le bien représente l'un des plus vastes paysages karstiques protégés d'Asie du Sud-Est. Ses limites semblent suffisantes d'un point de vue écologique, mais la mission sur le terrain a constaté qu'elles étaient difficiles à identifier sur le terrain. En outre, l'extension du bien améliore la connectivité avec le paysage karstique de la RDP lao.

L'UICN considère que les limites du bien étendu proposé remplissent les obligations énoncées dans les Orientations.

4.3 Gestion

Comme indiqué plus haut, le bien est géré par le Conseil de gestion du PN PNKB avec un système de gouvernance qui s'efforce de coordonner la participation de différents ministères et paliers de gouvernement. La mission sur le terrain a conclu que la participation des parties prenantes à la prise de

décisions est limitée. Tous les membres du Conseil de gestion sont des représentants du gouvernement et il n'y a pas d'organe consultatif officiel assurant la représentation des différentes parties prenantes telles que les ONG et les agents de tourisme. Le respect des règlements pourrait être amélioré avec une participation accrue des communautés locales et des parties prenantes, et si la population locale retirait des avantages de manière plus explicite.

Le bien n'est pas un bien transfrontière mais des efforts encourageants sont en cours pour améliorer la collaboration avec la RDP lao. Actuellement, les deux pays ont signé plusieurs protocoles et autres accords. Des réunions annuelles ou bisannuelles ont lieu et un plan de protection transfrontière de la biodiversité ainsi qu'un plan d'action relatif au contrôle de la chasse et du commerce des espèces sauvages pour 2005-2015 sont en vigueur.

En 2011, l'UICN s'est préoccupée de l'absence de mise à jour du plan de gestion du bien. Il y a désormais un Plan de gestion stratégique 2013-2025 qui a été préparé en 2012 à partir des plans existants et qui comprend le Plan de développement du tourisme durable, le Plan de gestion du fonctionnement du Parc national et le Plan de développement de la zone tampon. L'UICN réitère l'importance de réviser le Plan de développement du tourisme durable afin de tenir compte de l'extension.

Une des faiblesses de la gestion est l'absence de systèmes et d'une approche globale de gestion des données, la recherche, le suivi et la collaboration scientifique. Une stratégie de recherche devrait être établie pour pallier cette faiblesse. Il y a également un manque de suivi et d'évaluation qui permettraient de comprendre l'efficacité de la gestion, même si le bien reçoit un appui technique pour la gestion d'outils et de systèmes d'évaluation de l'efficacité.

Pour la période 2007-2015, le gouvernement a attribué environ 200 000 USD chaque année pour soutenir le paiement des salaires, le fonctionnement et la construction des bureaux et les activités du Conseil de gestion. Compte tenu qu'il y a environ 202 employés à plein temps et 266 employés à contrat, cette attribution semble insuffisante. Les ventes de tickets d'entrée et les activités touristiques génèrent environ 1 million d'USD par an. En outre, des ONG et des bailleurs de fonds internationaux ont investi des sommes considérables dans plusieurs projets à long terme, plus particulièrement le projet KfW et GIZ (16 millions d'USD), mais le financement prend fin en 2016 et il n'y a aucune garantie de nouvel investissement.

En décembre 2014, l'État partie a indiqué qu'une série de mesures de lutte contre le braconnage et des activités illégales dans le bien avaient été prises mais le peu de financement, de personnel et de capacité reste préoccupant. Il importe également de renforcer la capacité de gestion de la biodiversité et des écosystèmes (y compris dans le contexte du tourisme, du suivi et de la gestion de l'information). Le bien a connu des développements qui se sont faits sans évaluation d'impact satisfaisante, ce qui signale un

besoin urgent de renforcer les capacités en vue de comprendre et de réaliser des évaluations d'impact sur l'environnement et sur le patrimoine.

Malgré les préoccupations décrites plus haut, le Conseil de gestion du parc a répondu à la plupart des décisions précédentes du Comité du patrimoine mondial et à bien des recommandations de l'UICN et de missions précédentes. Certes le bien doit améliorer l'efficacité de sa gestion, mais l'on a pu observer des progrès importants depuis 2011, témoins de la capacité accrue et des plans et stratégies additionnels qui ont été élaborés et sont en train d'être appliqués. Tout cela dénote un engagement à mettre en œuvre les recommandations passées.

L'UICN considère que la gestion du bien proposé remplit les obligations énoncées dans les Orientations.

4.4 Communautés

À l'intérieur du bien se trouvent deux villages Arem où vivent environ 400 personnes dépendant de l'agriculture et des activités de prélèvement traditionnelles. Les communautés locales prennent part aux réunions avec les rangers et le Conseil de gestion du parc. La mission d'évaluation a conclu que ce sont surtout les anciens des communautés qui souhaitent continuer de vivre dans le bien. Les jeunes générations sont à la recherche d'emplois salariés et d'une infrastructure moderne. Faute de leur offrir de meilleures possibilités, les communautés minoritaires quitteront sans doute le bien et cesseront leurs activités traditionnelles. Il est possible d'augmenter la participation des communautés minoritaires dans l'industrie touristique en pleine expansion en s'appuyant sur l'expérience d'autres biens du patrimoine mondial en matière d'écotourisme, séjour chez l'habitant, science communautaire ou en employant (plus) de jeunes gens comme guides touristiques ou rangers.

Il y a des processus consultatifs en place, mais il ne semble pas y avoir de gestion collaborative réelle du parc ni de prise de décisions conjointe. De même, il n'y a peu de preuves que les avantages du parc trouvent leur chemin vers les communautés locales.

4.5 Menaces

L'évaluation de l'UICN en 2011 signalait différentes menaces et certaines persistent. Le bien a souffert de développements passés et son intégrité pourrait être menacée par d'autres développements touristiques non contrôlés, notamment l'ouverture de nouveaux accès aux grottes avec des systèmes d'éclairage artificiel; de routes et de chemins d'accès et un projet de construction d'un téléphérique. Le développement de l'infrastructure touristique, soit proposé, soit réalisé, sans étude d'impact sur l'environnement digne de ce nom, pose une menace non négligeable.

Une stratégie de tourisme a été élaborée pour le bien et la province de Quang Binh a donné la priorité au tourisme comme facteur clé du développement provincial. L'État partie a indiqué dans ses

informations supplémentaires que le projet de développement d'un téléphérique vers la grotte de Son Doong a été accepté sur le plan conceptuel et que d'autres études et analyses se poursuivent ; toutefois, aucune EIE n'a encore été menée à bien car le projet est encore dans une phase de planification et d'évaluation. L'UICN n'a donc pas eu l'occasion d'examiner les conclusions d'une EIE. Si la construction du téléphérique devait procéder, il s'agirait d'un développement important car le téléphérique aurait une longueur d'environ 10,6 km avec 30 pylônes et donnerait accès à la grotte de Son Doong au sein d'une zone intégralement protégée du bien proposé. Comme dans l'évaluation de 2011, l'UICN réitère: « *Une évaluation d'impact sur l'environnement obligatoire doit être appliquée strictement par tous les investisseurs et les agences nationales ayant soit des intérêts de développement dans le PN PNKB, soit des mandats en vue de développer des infrastructures qui pourraient avoir des incidences sur les valeurs naturelles du parc* ».

En outre, même si la couverture forestière est encore élevée, il y a des menaces permanentes de coupe illégale et de braconnage des espèces sauvages (accompagnés d'un déclin des observations de grands mammifères) et il importe de mettre en place un suivi plus systématique des activités de lutte contre la fraude. Beaucoup d'arbres appartenant à des espèces de bois dur précieuses telles que *Dalbergia cochinchinensis* et *Nephelium chryseum* sont coupés. Ces activités sont source de conflits entre les rangers et les bûcherons. Le taux de braconnage a toujours été élevé et celui-ci se poursuit malgré l'intensification des efforts de lutte.

Une autre menace est la pollution des cours d'eau des grottes par les hydrocarbures et la sédimentation dans certaines des grottes où le taux de visite est élevé, ce qui pourrait entraîner l'extinction d'espèces inféodées aux grottes.

L'État partie a déployé des efforts considérables pour lutter contre les menaces décrites plus haut et faire en sorte que l'intégrité du bien proposé reste intacte. Le bien comprend les éléments nécessaires, y compris un bassin versant et une couverture végétale intacte, ainsi que des habitats pour des espèces importantes pour la conservation, notamment des espèces endémiques, inféodées aux grottes et menacées.

En conclusion, pour les raisons indiquées ci-dessus, l'UICN considère que le bien proposé remplit les conditions d'intégrité et les obligations en matière de protection et de gestion énoncées dans les Orientations ; cependant, toute une gamme de préoccupations subsiste concernant les menaces futures, notamment le braconnage et l'augmentation du tourisme potentielle et des développements qui y sont liés, qui peuvent avoir un impact négatif sur les valeurs du bien. Une attention accrue associée à des mesures de protection et de gestion fortes seront nécessaires pour assurer l'intégrité future du bien.

5. AUTRES COMMENTAIRES

Aucun.

6. APPLICATION DES CRITÈRES

L'inscription du **Parc national de Phong Nha-Ke Bang** est proposée comme extension du bien existant inscrit au titre du critère (viii) pour inclure aussi les critères (ix) et (x).

Critère (viii): Histoire de la terre et caractéristiques géologiques

Depuis l'inscription du PN PNKB sur la Liste du patrimoine mondial en 2003, les connaissances sur le vaste réseau de grottes du bien n'ont cessé de s'enrichir. Les travaux de recherche ont mis au jour des grottes supplémentaires et permis de cartographier l'extension proposée. Les valeurs pour le critère (viii) sont mieux documentées qu'avant et l'extension renforce la valeur universelle exceptionnelle au titre du critère (viii).

Le PN PNKB fait partie d'un plateau découpé plus étendu, qui englobe les karsts de Phong Na, Ke Bang et de Hin Namno. Le calcaire n'y est pas continu et présente une interstratification complexe de schistes et de grès. Ce phénomène a créé une topographie particulièrement distinctive. Les grottes portent les marques d'une séquence d'événements discrets, chacun ayant laissé des passages anciens et abandonnés à différents niveaux; les marques de changements majeurs dans le tracé des cours d'eau souterrains et celles de changements ayant affecté le régime de solution. On y constate également le dépôt, suivi plus tard de la redissolution, de spéléothèmes géants, ainsi que des éléments inhabituels, tels les stromatolithes subaériens. À la surface, il y a une série saisissante de paysages naturels, allant de montagnes et de plateaux profondément découpés jusqu'à un immense poljé. Il y a des traces d'au moins une période d'activité hydrothermale dans l'évolution de ce système karstique ancien et mûr. La grotte de Son Doong, explorée pour la première fois en 2009, pourrait contenir le plus grand passage du monde, à l'intérieur d'une grotte, en termes de diamètre et de continuité. Le plateau est l'un des exemples les plus beaux et les plus distinctifs de topographie karstique complexe en Asie du Sud-Est. Le bien est de très grand intérêt pour l'enrichissement de notre compréhension de l'histoire géologique, géomorphologique et géochronologique de la région.

L'UICN considère que le bien étendu tel qu'il est proposé remplit ce critère.

Critère (ix): Écosystèmes/communautés et processus écologiques/biologiques

Selon la classification des écorégions terrestres de 2001, le PN PNKB appartient à l'écorégion des Forêts ombrophiles annamites septentrionales qui n'est pas encore représentée dans un bien du patrimoine mondial inscrit pour sa biodiversité. De même, aucune des deux écorégions d'eau douce (Annam septentrional et Annam méridional) auxquelles le PN

PNKB appartient ne se trouve actuellement dans un bien du patrimoine mondial inscrit pour sa biodiversité. Le PN PNKB fait aussi partie de l'écorégion prioritaire terrestre Global 200 des Forêts humides de la chaîne annamite. Il n'y a pas de bien du patrimoine mondial naturel dans cette écorégion Global 200. L'extension établit un système de forêt plus grand et plus intact écologiquement.

Le PN PNKB est un complexe de paysages calcaires, comprenant de très vastes grottes et des rivières souterraines. Les formations karstiques du bien sont parmi les plus anciennes et les plus étendues d'Asie et les conditions géologiques, climatiques, hydrographiques et écologiques sont différentes de celles d'autres paysages karstiques calcaires. Ces écosystèmes et habitats de grottes sont uniques car l'endémisme et le degré d'adaptation des espèces inféodées aux grottes y sont très élevés. Le bien est l'une des dernières très grandes régions de forêts humides relativement intactes poussant sur du karst en Indochine. On estime qu'il est couvert de forêts à 94%, et que 84% d'entre elles seraient des forêts primaires. En outre, le bien protège des écosystèmes importants au plan mondial dans les écorégions prioritaires des Forêts ombrophiles annamites septentrionales et des Forêts humides de la chaîne annamite.

L'UICN considère que le bien étendu tel qu'il est proposé remplit ce critère.

Critère (x): Biodiversité et espèces menacées

Le PN PNKB a une importance mondiale pour la conservation de la biodiversité puisque ses écosystèmes forestiers, karstiques et non karstiques, abritent une diversité élevée de plantes et d'animaux, notamment plusieurs espèces spécialistes du karst, beaucoup d'espèces endémiques et plusieurs espèces menacées au plan mondial. L'extension représente une augmentation d'environ 46% de la superficie du bien, ce qui renforce considérablement sa valeur pour la biodiversité et les espèces menacées au plan mondial. Il est probable que de futurs travaux de recherche souligneront plus encore les valeurs exceptionnelles du bien pour la biodiversité.

La biodiversité du bien est très riche, avec plus de 2700 espèces de plantes vasculaires et plus de 800 espèces de vertébrés. Plusieurs espèces menacées au plan mondial sont également présentes: 133 espèces de plantes et 104 espèces de vertébrés ont été recensées dont plusieurs grands mammifères tels que le muntjac géant en danger, la panthère nébuleuse, et le saola en danger critique. Le taux d'endémisme est élevé, en particulier dans le réseau de grottes. On estime, en outre, que plus de 400 espèces de plantes endémiques du Viet Nam se trouvent dans le bien ainsi que 38 espèces animales endémiques de la chaîne annamite. Plusieurs espèces nouvelles pour la science ont récemment été découvertes, notamment des scorpions, des poissons, des lézards, des serpents et des tortues cavernicoles et il est probable que les découvertes de nouvelles espèces ne s'arrêteront pas là. Il importe de noter qu'il y a dans le bien 4 taxons de primates endémiques de

la chaîne annamite: le semnopithèque de Hatinh (spécialiste des forêts de karst et endémique du Viet Nam et de la RDP Lao), la forme noire du semnopithèque de Hatinh, parfois considérée comme une espèce à part entière, le douc et la dernière grande population de gibbon à favoris blancs.

L'UICN considère que le bien étendu tel qu'il est proposé remplit ce critère.

7. RECOMMANDATIONS

L'UICN recommande que le Comité du patrimoine mondial adopte le projet de décision suivant:

Le Comité du patrimoine mondial,

1. Ayant examiné les documents WHC-15/39.COM/8B et WHC-15/39.COM/INF.8B2,

2. Approuve l'inscription de l'extension du **Parc national de Phong Nha-Ke Bang (Viet Nam)** sur la Liste du patrimoine mondial, au titre des critères naturels (viii), (ix) et (x);

3. Adopte la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle suivante pour le bien étendu du Parc national de Phong Nha-Ke Bang, qui remplace la Déclaration de valeur universelle exceptionnelle approuvée dans la Décision 35COM 8E :

Brève synthèse

Le Parc national de Phong Nha-Ke Bang, qui se trouve au centre de la chaîne des montagnes annamites, dans la province de Quang Binh, au Viet Nam, est limitrophe de la Réserve naturelle de Hin Namno, en République démocratique lao, à l'ouest. Le bien a une superficie de 123 326 ha et l'on y trouve des habitats terrestres et aquatiques, des forêts primaires et secondaires, des sites de régénération naturelle, des forêts denses tropicales et des savanes ainsi que de nombreuses et vastes grottes, souvent spectaculaires et importantes pour la science.

Le bien possède et protège plus de 104 km de grottes et de rivières souterraines, ce qui en fait un des écosystèmes de karst calcaire les plus exceptionnels du monde. La formation karstique a évolué depuis le Paléozoïque (il y a environ 400 millions d'années): c'est la plus ancienne grande région karstique d'Asie. Soumis à des bouleversements tectoniques, le paysage karstique est extrêmement complexe, comprenant une série de types rocheux qui sont interstratifiés de manière complexe et présentent de nombreuses caractéristiques géomorphologiques. Le paysage karstique est aussi ancien avec une grande géodiversité et des caractéristiques géomorphologiques d'importance considérable.

Le processus de formation du karst a conduit à la création non seulement de rivières souterraines mais aussi d'une variété de types de grottes comprenant : des grottes sèches, des grottes en terrasses, des grottes suspendues, des grottes dendritiques et des grottes qui s'entrecoupent. Avec plus de 44,5 km de

long, la grotte de Phong Nha est la plus célèbre du réseau et les bateaux d'excursion peuvent y pénétrer jusqu'à 1500 m. La grotte de Son Doong, explorée pour la première fois en 2009, est censée contenir le plus grand passage du monde, à l'intérieur d'une grotte, en termes de diamètre et de continuité.

Le bien abrite un grand nombre d'espèces de la faune et de la flore et plus de 800 espèces de vertébrés y ont été recensées, dont 154 mammifères, 117 reptiles, 58 amphibiens, 314 oiseaux et 170 poissons. Il est clair que dans sa couverture forestière intacte, le bien possède un taux de biodiversité impressionnant; toutefois, il faudra actualiser les données pour confirmer l'état des populations des grands mammifères signalés tels que le tigre, l'ours noir d'Asie, l'éléphant d'Asie, le muntjac géant, le cuon d'Asie, le gaur et le saola récemment découvert.

Critères

Critère (viii)

Le Parc national de Phong Nha-Ke Bang fait partie d'un plateau découpé plus étendu, qui englobe les karsts de Phong Na, Ke Bang et de Hin Namno. Le calcaire n'y est pas continu et présente une interstratification complexe de schistes et de grès. Ce phénomène a créé une topographie particulièrement distinctive. Les grottes portent les marques d'une séquence d'événements discrets, chacun ayant laissé des passages anciens et abandonnés à différents niveaux; les marques de changements majeurs dans le tracé des cours d'eau souterrains et celles de changements ayant affecté le régime de solution. On y constate également le dépôt, suivi plus tard de la redissolution, de spéléothèmes géants, ainsi que des éléments inhabituels, tels les stromatolithes subaériens. À la surface, il y a une série saisissante de paysages naturels, allant de montagnes et de plateaux profondément découpés jusqu'à un immense poljé. Il y a des traces d'au moins une période d'activité hydrothermale dans l'évolution de ce système karstique ancien et mûr. La grotte de Son Doong, explorée pour la première fois en 2009, pourrait contenir le plus grand passage du monde, à l'intérieur d'une grotte, en termes de diamètre et de continuité. Le plateau est l'un des exemples les plus beaux et les plus distinctifs de topographie karstique complexe en Asie du Sud-Est. Le bien est de très grand intérêt pour l'enrichissement de notre compréhension de l'histoire géologique, géomorphologique et géochronologique de la région.

Critère (ix)

Le Parc national de Phong Nha-Ke Bang est un complexe de paysages calcaires, comprenant de très vastes grottes et des rivières souterraines. Les formations karstiques du bien sont parmi les plus anciennes et les plus étendues d'Asie et les conditions géologiques, climatiques, hydrographiques et écologiques sont différentes de celles d'autres paysages karstiques calcaires. Ces écosystèmes et habitats de grottes sont uniques car l'endémisme et le degré d'adaptation des espèces inféodées aux grottes y sont très élevés. Le bien est l'une des dernières très grandes régions de forêts humides relativement intactes poussant sur du karst en Indochine. On

estime qu'il est couvert de forêts à 94%, et que 84% d'entre elles seraient des forêts primaires. En outre, le bien protège des écosystèmes importants au plan mondial dans les écorégions prioritaires des Forêts ombrophiles annamites septentrionales et des Forêts humides de la chaîne annamite.

Critère (x)

La biodiversité du bien est très riche, avec plus de 2700 espèces de plantes vasculaires et plus de 800 espèces de vertébrés. Plusieurs espèces menacées au plan mondial sont également présentes : 133 espèces de plantes et 104 espèces de vertébrés ont été recensées dont plusieurs grands mammifères tels que le muntjac géant en danger, la panthère nébuleuse, et le saola en danger critique. Le taux d'endémisme est élevé, en particulier dans le réseau de grottes. On estime, en outre, que plus de 400 espèces de plantes endémiques du Viet Nam se trouvent dans le bien ainsi que 38 espèces animales endémiques de la chaîne annamite. Plusieurs espèces nouvelles pour la science ont récemment été découvertes, notamment des scorpions, des poissons, des lézards, des serpents et des tortues cavernicoles et il est probable que les découvertes de nouvelles espèces ne s'arrêteront pas là. Il importe de noter qu'il y a dans le bien quatre taxons de primates endémiques de la chaîne annamite : le semnopithèque de Hatinh (spécialiste des forêts de karst et endémique du Viet Nam et de la RDP lao), la forme noire du semnopithèque de Hatinh, parfois considérée comme une espèce à part entière, le douc et la dernière grande population de gibbon à favoris blancs.

Intégrité

Le bien est l'un des plus grands paysages karstiques protégé d'Asie du Sud-Est. Couvrant une superficie de 123 326 ha, il est limité à l'ouest par la République démocratique populaire lao. Tous les éléments nécessaires à l'expression des valeurs géologiques exceptionnelles du bien du Parc national de Phong Nha-Ke Bang sont contenus dans les limites du bien. Le bien inscrit est totalement entouré et protégé par une zone tampon de 220 055 ha divisée en trois zones de gestion : une zone intégralement protégée, une zone de restauration écologique et une zone administrative/de service. Les forêts qui protègent le bassin versant, dans la zone tampon, protègent aussi l'intégrité du bien. En outre, l'extension renforce l'intégrité du bien et sa connectivité avec le paysage karstique qui se trouve en RDP lao.

Cependant, plusieurs problèmes affectent l'intégrité du bien. Le braconnage des espèces sauvages et le prélèvement illégal de produits des forêts sont des menaces directes pour la biodiversité. Le bien a également souffert autrefois d'activités de développement et son intégrité pourrait être menacée par de nouveaux développements touristiques non contrôlés, en particulier la construction proposée d'un téléphérique et de routes d'accès. Il importe de réaliser des études d'impact sur l'environnement pour tous les projets qui pourraient avoir un effet négatif sur le bien afin de garantir que le paysage naturel, les valeurs géologiques et géomorphologiques et les caractéristiques clés telles que les forêts primaires, les

grottes, les rivières et les cours d'eau du site inscrit restent intacts. Le bien est situé dans une région de forte densité démographique de sorte que plusieurs activités telles que l'agriculture, le tourisme, les transports et les pêcheries en eau douce pourraient également avoir un impact sur son intégrité.

Obligations en matière de protection et de gestion

Conçu à l'origine, en 1986, comme une réserve naturelle, le Parc national Phong Nha-Ke Bang a été créé en 2001 par la Décision 189/QĐ-TTg du Premier Ministre et il est géré par un Conseil de gestion responsable de la protection des ressources forestières et de la biodiversité qui a été établi en 1994. La conservation des grottes et les services touristiques incombent au Centre culturel et écotouristique placé sous l'égide du Conseil de gestion. Le bien figure aussi sur la Liste du patrimoine national spécial (2009) et du système de forêts à utilisation spéciale (1999). Le parc national est efficacement protégé par plusieurs lois nationales et décisions gouvernementales qui interdisent toute activité à l'intérieur ou à l'extérieur des limites d'un parc national ou d'un bien du patrimoine mondial, pouvant avoir un effet important sur les valeurs patrimoniales.

Un Plan de gestion stratégique a été mis en place en 2012 et est basé sur des plans existants, y compris le Plan de développement du tourisme durable, le Plan de gestion du fonctionnement du parc national et le Plan de développement de la zone tampon. Le Conseil de gestion supervise les programmes d'application des lois, notamment les patrouilles des rangers et les opérations conjointes de lutte contre la fraude à la frontière avec la RDP lao. Néanmoins, la nature déchiquetée de la région et la dépendance des communautés par rapport aux ressources naturelles ainsi que des ressources relativement limitées pour l'application des lois rendent difficile d'éliminer le braconnage des espèces sauvages et le prélèvement illégal des arbres, qui restent des problèmes compliqués à résoudre.

La route Ho Chi Minh, construite à l'extérieur et au nord du bien, est située de manière appropriée et apporte des avantages importants et précieux au Parc national, par exemple l'ouverture de points de vue et l'accès à la zone forestière de Ke Bang. Toutefois, avant de décider de toute autre construction de route et activité de développement du tourisme, il sera impératif de réaliser des évaluations complètes et rigoureuses des impacts sur l'environnement. Il est vital que ces développements n'aient aucun impact sur les valeurs karstiques et biologiques pour lesquelles le bien est inscrit. Les pressions accrues du développement et du nombre de touristes devront aussi être surveillées, planifiées et gérées en permanence pour faire en sorte qu'elles ne mettent pas en péril la valeur universelle exceptionnelle du bien.

4. Félicite l'État partie pour les efforts déployés en vue d'appliquer les recommandations du Comité du patrimoine mondial concernant l'intégrité, la protection et la gestion du bien.

5. Note avec préoccupation les propositions de construction d'un téléphérique pour donner accès à la grotte de Son Doong dans la zone intégralement protégée du bien et les impacts potentiels que cela pourrait avoir sur la valeur universelle exceptionnelle du bien et prie vivement l'État partie de terminer les évaluations d'impact sur l'environnement, conformément à la Note d'information de l'UICN sur l'évaluation environnementale, avant de prendre une décision sur la mise en œuvre de tout projet de développement du tourisme et de veiller à ce que les propositions de développement n'aient pas un impact négatif sur la valeur universelle exceptionnelle du bien.

6. Demande à l'État partie de réviser le Plan de développement du tourisme durable du bien pour inclure l'extension du bien et assurer une approche intégrée et écologiquement sensible du tourisme garantissant que l'utilisation par les touristes reste compatible avec la valeur universelle exceptionnelle du bien.

7. Demande en outre à l'État partie de soumettre au Centre du patrimoine mondial, avant le **1^{er} février 2016**, un rapport sur l'état de conservation du bien, y compris des données à jour sur l'état des populations d'espèces clés de grands mammifères; des informations sur l'état des propositions de construction d'un téléphérique pour accéder à la grotte de Son Doong; et des informations sur le financement durable du bien étendu, pour examen par le Comité du patrimoine mondial à sa 40^e session, en 2016.

Carte 1 : Bien du patrimoine mondial actuellement inscrit et extension proposée

